

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 27 OCTOBRE 2014.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS., Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Christophe RENON.
- Absent Excusé : Mr Jules COLIN Absent Mr Michel ROUVRE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

Maintenu les tarifs de (13/13 Oui):

- location de la salle des fêtes et de la petite salle de réunion pour 2015 (détail en Mairie).
- prix des concessions du cimetière :
 - 15ans : 100 € - 30ans : 200 € - 50 ans : 300 €
- prix des cases columbarium et cave urnes du cimetière :
 - 15ans : 200 € - 30ans : 400 € - 50 ans : 600 €
- prêt d'une table et 2 bancs pour un week-end (5€).
- l'indemnité de gardiennage de l'église à 119,55 € pour 2014 en référence à la circulaire préfectorale du 25 avril 2014 qui maintient le tarif fixé pour 2013.

A maintenu les tarifs insertion publicitaire du Bulletin Municipal pour l'année 2015.

A approuvé l'achat d'un tableau sur « Le Manoir de Bonaventure » du peintre-graveur André GOEZU pour la somme de 450 €, réalisé lors des visites du Patrimoine de septembre 2014, en hommage à Alfred de Musset (13/13 Oui).

Reconduit la convention de d'occupation du Terrain cadastré Section ZT 39 avec Mr Eric ESSERMÉANT par un Avenant N°1 : Bail précaire (13/13 Oui).

Décidé d'une attribution de Primes pour le concours des maisons fleuries (13/13 Oui) :

▪ 1 ^{er}	▪ →	▪ 60 €
▪ 2 ^{ème}	▪ →	▪ 40 €
▪ 3 ^{ème}	▪ →	▪ 30 €
▪ 4 ^{ème} au 10 ^{ème}	▪ →	▪ 20 €

Crée une régie de recettes pour les Dons et Legs. Nommé les régisseurs : Titulaire : Denise DESNEUX - Suppléante : Claudia GANDELIN (13/13 Oui).

Accordé une subvention d'organisation de 0,12 € par habitant pour le 56^{ème} passage du Tour du Loir et Cher dans notre commune le vendredi 17 avril 2015 (13/13 Oui).

Accepté de verser une subvention de 100 € pour le téléthon 2014 (13/13 Oui).

Approuvé l'organisation de la Course de Côte des 5 et 6 septembre 2015 sur la Commune de Mazangé (13/13 Oui).

Décidé l'acquisition d'un ordinateur pour le poste de Secrétariat suite à la vétusté du poste actuel chez CRYSTAL GROUP de Allée Louis Armand - Zac des Courtis à Vendôme (410) pour 1 290.00 € TTC (13/13 Oui).

Approuvé la décision modificative budgétaire n° 2/20142 de la commune, visant à réajuster les crédits budgétaires en section d'investissement (13/13 Oui).

Le Maire,

Patrick BRIONNE



(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance...ex.Maire